

Bulletin des relations industrielles

BIENVENUE au tout premier bulletin électronique des Services de conciliation et de médiation! Vous recevez ce bulletin parce que votre organisation relève de la Loi sur les relations industrielles du Nouveau-Brunswick. Nous espérons que vous trouverez ce bulletin trimestriel comme une source d'information sur les plus récents renseignements sur les services de conciliation et de médiation au Nouveau-Brunswick!

NOS SERVICES

Nous fournissons, sans frais, l'aide d'une tierce partie neutre aux groupes syndicaux-patronales du Nouveau-Brunswick, par l'entremise de services impartiaux de conciliation et de règlement des différends.

Conciliation – L'agent de conciliation aide les employeurs et les syndicats à conclure une convention collective, mais n'a pas le pouvoir d'imposer des décisions exécutoires. Les lois du travail du Nouveau-Brunswick exigent que les parties rencontrent un conciliateur pour tenter de résoudre un différend potentiel avant de pouvoir légalement prendre des mesures en matière d'emploi. Pour en savoir plus, consultez [CSS-FOL-61-6264-03F.pdf \(snb.ca\)](#).

Médiation préventive - est un programme volontaire et non législatif conçu pour aider à améliorer les relations entre les syndicats et la direction et promouvoir une négociation collective responsable au Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus, allez à [11308 brochure PrevMed \(gnb.ca\)](#)

Médiation des griefs - est une méthode informelle de traitement des griefs qui s'est avérée utile non seulement pour résoudre les griefs, mais aussi pour identifier et résoudre les situations qui produisent des griefs. Pour en savoir plus, allez à [11307 brochure GrievMed \(gnb.ca\)](#)



Arbitrage accéléré - est une option à frais partagés ouverte aux parties à un grief qui permet au grief d'être réglé par un arbitre dans un délai déterminé. Pour plus d'informations, consultez la brochure [11306 brochure ExpedArb \(gnb.ca\)](#)

Système de consultation des conventions collectives (SCCC) – est un outil de recherche en ligne pour les conventions collectives et les décisions arbitrales déposées auprès du ministre. Pour en savoir plus, allez à [Système de consultation des conventions collectives \(SCCC\) \(gnb.ca\)](#)

Ateliers - une série d'ateliers pour aider les relations patronales-syndicales. Ils peuvent être pris comme des pièces autonomes ou dans le cadre d'une initiative plus large..

MISE À JOUR DU PERSONNEL

Il n'y a aucun doute que tout le monde a connu des changements importants au cours de la dernière année. L'équipe de la Direction des relations industrielles n'est pas différente!

- **Paula Ultican** et **Lise Laforge** ont échangé des rôles pour une période de 12 mois. Paula est revenue à son premier amour, la médiation, tandis que Lise est directrice intérimaire de la Direction des relations industrielles et de la Direction générale des normes d'emploi. C'est certainement une situation unique et ce sera une expérience formidable pour nous et pour eux.
- **Michèle Savoie** s'est jointe à notre équipe en avril dernier à titre de médiatrice, en remplacement de **Lyne Légère** qui s'est jointe à l'équipe des normes d'emploi en octobre dernier à titre de directrice adjointe. Michèle vient de notre équipe des ressources humaines où

elle a acquis beaucoup d'expérience en relations de travail. Nous sommes très chanceux de l'avoir maintenant dans notre équipe.

- **Pamela Lindsay**, notre analyste des relations de travail avec plus de 20 ans à la Direction, a décidé de prendre sa retraite après 46 ans de service à la province. Nous avons rapidement saisi **Andrew Baird**, qui a le même intérêt que Pam pour la collecte de données sur le travail tout en apportant sa connaissance des relations de travail des premières lignes.
- En mai 2020, notre personne de soutien administratif de longue date, **Bernice Kelly**, a pris sa retraite après 41 ans de service

dans la province. Nous avons été heureux d'accueillir **Sonya Main**, qui a rejoint l'équipe en juin 2020.

- N'oublions pas non plus le reste de notre équipe; **Rick Merrill**, directeur adjoint/médiateur et **John Green**, médiateur et président du Comité consultatif du ministre sur l'arbitrage accéléré.



Au total, un effectif de sept personnes. Nous sommes peu nombreux, mais nous avons beaucoup d'expérience en relations de travail et en médiation!



Pendant la pandémie, notre personnel a élaboré la première vidéo d'apprentissage qui est maintenant disponible sur



Pour afficher, accédez à

<https://www.youtube.com/watch?v=0b2iHlmz8-g>

UNE NOUVELLE FAÇON DE TRAVAILLER

Il est vrai que 2020 a été l'un des plus grands défis de notre histoire récente. Parmi ces défis, il y avait la façon dont nous interagissons avec les gens. Qui aurait cru qu'une simple poignée de main, symbole possible qui représente un salut ou un accord entre les parties, pouvait devenir taboue ? Le fait de ne pas pouvoir se rencontrer en personne et de se saluer a eu un grand impact dans le monde du travail.

Avec peu de temps et de connaissances, le personnel de la Direction des relations industrielles a rapidement dû devenir technophile afin de continuer à offrir des services à nos intervenants. Aujourd'hui, un an plus tard, c'est notre nouvelle « normalité » ; nous organisons des réunions en ligne, des conférences téléphoniques, etc. En somme, nous avons dû trouver des moyens de travailler, toujours efficacement, mais différemment.

Qui sait si nous nous serrerons à nouveau la main, mais, entre-temps, nous continuerons d'accepter le défi du changement.

ATELIERS VIRTUELS OU EN PERSONNE DISPONIBLES!

Vous êtes intéressé que notre Direction offre un atelier virtuel ou en personne, et sans frais? Nous pouvons vous aider et, bien sûr, tous les services suivront les protocoles et les directives de la Santé publique.

Des ateliers sont offerts dans les domaines suivants :

- Comités syndicales-patronales
- Formation professionnelle sur les négociations basées sur les intérêts (IBN)
- Gestion stratégique des griefs
- Compétences efficaces en milieu de travail
- Formation conjointe des superviseurs et des délégués syndicaux

Contactez-nous! ir.ri@gnb.ca

CONCILIATION VIRTUELLE

Le médiateur John Green a animé plusieurs séances via Zoom, réunissant plus de 50 intervenants syndicaux et patronales dans le cadre de la conciliation de leur convention collective. Sur le plan géographique, il y a eu une participation dans plusieurs provinces du Canada



Avez-vous une excellente relation patronale-syndicale que vous aimeriez partager avec nos lecteurs?

FAITES-LE NOUS SAVOIR!

Envoyez votre histoire de réussite par courriel à ir.ri@gnb.ca et nous l'examinerons pour une prochaine édition.



NOUS SOMMES TOUJOURS À LA RECHERCHE DE COMMENTAIRES!

S'il y a des sujets que vous aimeriez lire dans nos prochains numéros trimestriels, n'hésitez pas à nous contacter à

ir.ri@gnb.ca ou 506 453-2261.

Nous ferons de notre mieux pour vous fournir des informations.



CINQ CONSEILS POUR UN MEILLEUR LANGAGE CORPOREL VIRTUEL

Adapté de l'article d'Apolitique du 25 novembre 2020 par Daisy Ireton

De plus en plus de réunions ont lieu en ligne depuis la pandémie. Même les réunions sur les sujets et les situations les plus litigieux deviennent virtuelles : réunions de griefs, négociations collectives, médiations, conciliations et audiences officielles. Comment pouvez-vous communiquer le mieux possible lorsque vous participez à des procédures en ligne dans ces situations à enjeux élevés?

Apolitique avait les conseils suivants:

1. Premières impressions

Il peut être épuisant d'être à la caméra toute la journée. Cependant, dans la mesure du possible, vous devriez avoir votre caméra allumée. Vous ne pouvez pas être présent à moins d'être présent. Si vous ne pouvez pas avoir votre caméra allumée pour une raison quelconque, vous devriez avoir une photo de vous-même comme icône afin que les gens puissent voir votre visage au moins. Lorsque vous rencontrez des gens en face à face, vous avez sept secondes pour faire une première impression. Quand on est à la caméra, on en a encore moins. Pendant ce temps, les gens feront des jugements sur votre fiabilité, votre sympathie, votre confiance et bien plus encore! Commencez toujours par sourire (sauf si vous annoncez de mauvaises nouvelles). Vous devrez vous assurer que vous souriez avant que l'appel ne soit connecté afin de sourire dès que vous êtes à l'écran.

2. Contact visuel

N'oubliez pas de regarder directement dans la caméra lorsque vous parlez aux gens, de sorte qu'il semble que vous faites un contact visuel direct. Mettez

un autocollant avec un sourire à côté de votre caméra pour vous rappeler qu'il y a des gens à l'autre bout de la caméra et que vous voulez établir un lien humain avec eux. Vous devrez trouver un équilibre entre regarder directement la caméra et observer les autres à la recherche d'indices non verbaux et prendre des notes. N'oubliez pas de lever les yeux de temps en temps pour montrer aux gens que vous écoutez. Si possible, utilisez un écran partagé sur votre bureau pour prendre des notes tout en faisant face à la caméra.

3. Posture

Votre posture est l'une des choses les plus importantes que vous puissiez contrôler. Il peut vous aider à avoir l'air compétent et confiant lors d'appels virtuels. Élargissez votre posture en vous asseyant / debout avec vos épaules en arrière. Évitez de vous affaisser, car cela a un impact sur votre position et votre humeur. C'est vrai, s'asseoir ou se tenir droit peut également vous faire sentir mieux.

4. Gestes

Les humains utilisent des gestes pour renforcer ce qu'ils disent. Lorsque vous

êtes sur la caméra, assurez-vous de vous encadrer afin que les téléspectateurs puissent voir autant de votre corps que possible. Remontez et rapprochez les gestes de votre corps afin que les gens puissent encore les voir. L'utilisation de gestes est un excellent moyen d'aider votre public à comprendre ce que vous dites, alors n'ayez pas peur de les utiliser. Assurez-vous également de lire le langage corporel des autres, mais ne faites pas d'hypothèses. Restez ouvert et curieux de connaître l'autre personne ou les autres personnes.

5. Connaitre votre groupe

Lorsque vous rencontrez des gens en ligne ou en personne, l'une des choses les plus importantes que vous puissiez faire est d'observer ce qui se passe autour de vous. Remarquez si l'orateur regarde des personnes spécifiques et comment elles et d'autres réagissent. Sont-ils distraits? Comment les gens sont-ils assis? Penchent-ils la tête? Une fois que vous avez collecté ces données, réfléchissez-y de manière stratégique. Il peut vous offrir un aperçu des pensées et des sentiments. En fonction des informations, modifiez le cours de vos actions en conséquence.

C'est votre choix...

Ministère des études postsecondaires, formation et travail
Direction des relations industrielles - Services de conciliation et de médiation
470, rue York, Fredericton (N.-B.) E3B 5H1
506 453-2261 | lr.ri@qnb.ca | www.qnb.ca/travail